

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 583 12 mars 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Renato B., reparti

Voilà, Renato est reparti. Définitivement. Il est rentré dans son Frioul, après un quart de siècle passé dans le même quartier à Lausanne, où son fils aîné a fait toutes ses classes et son apprentissage de maçon — le métier du père — qui est aussi jardinier, menuisier, couvreur, et installateur en toutes choses. Bref, tout le temps au travail, dont un bon tiers «au noir» bien entendu.

Pas abruti par le boulot, Renato, au contraire: très intéressé par les affaires publiques, il a finement observé, et beaucoup discuté.

L'ère Schwarzenbach, il l'a traversée en serrant les dents, sans colère, plaignant presque les Suisses de faire un mauvais rêve pour n'avoir pas su assimiler le menu qu'ils s'étaient à eux-mêmes servi.

5 AVRIL

Les ficelles du Conseil fédéral

«Le Conseil fédéral a soumis aux Chambres fédérales un projet de nouvelle loi sur les étrangers qui vise à améliorer à maints égards le statut juridique des étrangers vivant en Suisse et à faciliter leur intégration dans notre communauté nationale. Il améliore la situation des étrangers sur les plans personnel, familial et professionnel. Il est vrai que l'on ne peut supprimer le statut des saisonniers pour les raisons indiquées précédemment. Mais le projet de loi permettra aux saisonniers d'obtenir la transformation de leur autorisation pour saisonnier en autorisation de séjour plus rapidement que ce n'est le cas sous le régime actuel. Cela leur permettrait aussi de faire venir leurs familles en Suisse. Les étrangers qui ont séjourné quelques années dans notre pays auront droit au permis

Mais l'hypocrisie actuelle, il n'a pu la supporter: le double jeu de la «democrazia christiana» helvétique l'a dégoûté jusqu'au fond du cœur. «La solidarité, c'est seulement quand la terre, elle a tremblé.»

Et tant pis pour la paroisse et ses organisateurs de kermesse, ils monteront leurs stands comme ils voudront; idem pour les nettoyages et les réparations à l'église.

Voilà, Renato est reparti. Après les chantiers, les jardins et les toits, il connaîtra l'atelier, celui d'une usine de «faïence». Toute sa vie va s'inverser: pour la première fois, il pourra militer à visage découvert dans un syndicat. Et ses vacances, il viendra les passer en Suisse, histoire de faire la tournée de ceux qui auront été vraiment solidaires le 5 avril.

Y.J.

d'établissement. Le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale proposent que l'on recherche une solution dans le sens préconisé par le projet de loi et recommandent le rejet de l'initiative.»

Tous les citoyens et citoyennes consciencieux auront lu ces quelques lignes qui concluent la petite documentation officielle distribuée «tous ménages» en prévision de la votation du 5 avril prochain sur l'initiative «Etre solidaires en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers».

L'argumentation du Conseil fédéral est vicieuse et trompeuse, c'est le moins qu'on puisse dire. Car de deux choses l'une: ou la loi est présentée comme un contre-projet au nouvel article constitutionnel (69ter) proposé par les signataires de l'initiative «Etre solidaires», et on oppose clairement les deux textes, en comparant point par point leurs exigen-

SUITE ET FIN AU VERSO

5 avril: les ficelles du Conseil fédéral

ces, pour que chacun puisse en toute connaissance de cause se faire un avis; ou la loi ne couvre pas le champ des propositions de l'initiative, et on l'admet une fois pour toutes, en proposant à l'appréciation du souverain l'initiative seule, en contestant ses buts et son contenu si c'est jugé nécessaire, mais sans laisser entendre qu'on garde en réserve quelques articles de loi qui somme toute feraient bien mieux l'affaire.

LE MAUVAIS CHOIX

Or le Conseil fédéral ne choisit pas. Il commence bien par affirmer qu'un article constitutionnel n'est pas nécessaire. Mais il entre tout de même en matière, pêchant ici et là quelques bribes du texte d'«Etre solidaires», à seule fin, semble-t-il, de pouvoir annoncer triomphalement l'existence de ce fameux projet de loi sur les étrangers, «importantes propositions de révision émanant du Conseil fédéral».

C'est ainsi qu'on liquide au passage, en deux ou trois phrases suffisantes et vagues, l'accent principal de l'initiative, un cadre qualitatif pour une autre politique à l'égard des étrangers, qui permette de sortir enfin des normes quantitatives portées par la grande vague xénophobe.

DES PRÉCÉDENTS

Mauvaise manœuvre du Conseil fédéral. Et manœuvre doublement inacceptable puisque personne ne peut dire encore quel sera le contenu exact et définitif du projet de loi en question, pour tant présenté comme la panacée qui rejetterait l'initiative au rayon des accessoires de l'utopie. C'est à nouveau le «coup du contre-projet», mais

cette fois affiné puisque l'alternative n'est pas claire: le coup du contre-projet avait servi ces dernières années à torpiller les initiatives relatives à l'assurance-maladie, à la participation ou à la protection des locataires; le 5 avril, le coup du contre-projet masqué doit permettre de liquider «Etre solidaires» en gardant les mains libres pour durcir la loi entre-temps restée à l'étude, en s'autorisant, la main sur le cœur, de la volonté du souverain. Qui sera dupe de ce coup bas contre la démocratie, préparé de longue date (cf. DP 522, «Etrangers, tout va bien», 15.12.1979)?

On ne se lassera donc pas de répéter, pour redonner quelque clarté à un débat délibérément faussé par les autorités politiques, que les ambitions de l'initiative et celles du projet de loi — à ce que l'on en sait dans l'état actuel de sa rédaction — ne sont en aucune façon comparables.

LES DROITS DE L'HOMME SAISONNIER

Voyez par exemple les principes posés par «Etre solidaires» à son alinéa 2: «(La) législation garantit aux étrangers le respect des droits de l'homme, le bénéfice de la sécurité sociale et le regroupement familial. Elle tient compte d'égale manière des intérêts des Suisses et de ceux des étrangers. Elle a en vue un développement social, culturel et économique équilibré.» Points précisés entre autres par les «dispositions transitoires» jointes au texte et notamment par les lignes suivantes: «Dès l'acceptation de l'article constitutionnel, les étrangers jouiront, dans la même mesure que les Suisses, des libertés d'expression, de réunion, d'association et d'établissement, ainsi que du libre choix de leur emploi.»

A quoi le Conseil fédéral répond dédaigneusement dans le léger opuscule censé informer la population helvétique, nous citons: «La Suisse ayant adhéré à la Convention européenne des droits de l'homme,

les étrangers peuvent prétendre, au même titre que les Suisses, la garantie de la liberté d'opinion, de réunion et d'association. Toutefois, ces droits fondamentaux, que reconnaît du reste notre constitution, ne sauraient s'appliquer absolument et sans restriction; en effet, la liberté de l'individu s'arrête là où commence celle des autres et celle de la collectivité.» Et pourquoi pas, tant qu'on y est: les petits ruisseaux font les grandes rivières et pierre qui roule n'amasse pas mousse. Qui a envisagé de soustraire les étrangers ou qui que ce soit d'autre du reste, au respect des sains principes qui régissent la vie en collectivité? Le Conseil fédéral peint le diable sur la muraille.

La vérité est que le projet de loi, dans sa rédaction provisoire qui fait encore la navette entre les Chambres (prochaine étape: les Etats, cette semaine, comme on l'aura peut-être déjà lu au moment de la parution de DP, sauf embouteillage dans les travaux des parlementaires...) ne prend en aucune façon en compte les priorités de l'initiative.

Que l'on sache, ce projet de loi fait d'abord et avant tout la part belle à la «sauvegarde» des intérêts économiques du pays, les facteurs humains et sociaux restant subordonnés à cette tâche prioritaire.

JOUER AVEC LES MOTS

Un exemple qui fera toucher du doigt tout un climat. Proposant la loi qui nous occupe (en juin 1978) à l'examen des parlementaires, le Conseil fédéral avait cerné comme suit les «critères d'admission» des étrangers, nous citons encore, «in extenso»: «En statuant sur l'admission d'un étranger, l'autorité tient compte des exigences d'ordre politique, de la capacité d'accueil du pays, de la situation économique et de la situation du marché du travail, des besoins de l'enseignement, de la science et de la recherche, ainsi que de l'apti-

tude de l'étranger à s'intégrer et de ses attaches avec la Suisse.» Le Conseil des Etats (en septembre 79), comme de juste, n'avait rien trouvé à reprocher à cette formulation d'un des éléments cardinaux de la future législation: elle reflétait bien l'esprit d'une revision, centrée sur la préservation des privilèges de l'employeur face à l'employé. En octobre dernier, le Conseil national, abordant à son tour l'examen de cet article, avait ajouté timidement, en queue de liste, les «aspects humains et sociaux» parmi les «critères» à retenir. On en est là.

TROIS SEMAINES POUR CHANGER DE TON

Seule l'initiative, par la netteté de ses priorités, permettra un changement de cap. Plus question de jouer sur les mots, comme le fait le Conseil fédéral dans la hantise d'un regain xénophobe. Plus question d'un «regroupement familial», pour prendre cet exemple crucial, garanti en principe, mais toujours interdit aux saisonniers. Plus question de libertés d'expression, d'association et de réunion garanties en principe, mais grevées de limitations particulières dûment prévues pour les seuls étrangers. Plus question d'un libre choix de l'emploi, prévu pour la forme, mais entièrement conditionné par les «exigences» de la conjoncture laissées à la libre appréciation du Conseil fédéral. Pour ne rien dire de la liberté de domicile, de la sécurité sociale, du droit au renouvellement des permis ou des mesures d'intégration. Si on jouait cartes sur table, enfin? Il reste un peu plus de trois semaines au Conseil fédéral pour créer les conditions d'une consultation populaire digne de ce nom.

LE DERNIER CONVOI EST ARRIVÉ



Schweizer Hotelier-Verein

Société suisse des hôteliers

Società Svizzera degli Albergatori

Swiss Hotel Association

Dokument Document	80/4
Ablage Register Classé s. numéro	5
Ersetzt Dokument Remplacement document	80/2 blanc

Aux membres de la
Société suisse des hôteliers

Octobre 1980

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT EN ESPAGNE ET AU PORTUGAL

Mesdames, Messieurs,

L'Office espagnol et portugais d'émigration nous ont donné l'autorisation de continuer à recruter de la main-d'oeuvre pour les membres de la SSH pour la saison d'hiver 1980/81.

Le recrutement porte en premier lieu sur la main-d'oeuvre masculine et sur des couples. Le recrutement de main-d'oeuvre féminine continue à être très incertain et ne sera possible que dans de rares cas.

En outre nous devons nous réserver la possibilité, selon le recrutement, de vous attribuer des Espagnols ou des Portugais.

Nous nous permettons de vous faire remarquer ce qui suit :

1. Dates probables des arrivées des espagnols et portugais :

1e convoi	20 novembre 1980
2e convoi	4 décembre 1980
3e convoi	15 décembre 1980
4e convoi	22 décembre 1980
5e convoi	22 janvier 1981

2. Ordre de placement

2.1 Les demandes de placement doivent nous parvenir au plus tard 3 semaines avant la date d'entrée en Suisse.

2.2 L'ordre ne peut être exécuté que si les frais de placement ont été payés.

3. Frais de recrutement

Les frais de placement s'élèvent à fr. 410.-- par personne.
Ce montant doit être versé au compte de chèque postaux 30-1674 Berne, au moyen du bulletin de versement ci-joint.

La contribution aux frais comprend:

- le contrat de travail spécial
- le recrutement en Espagne / Portugal
- le billet collectif du domicile au lieu de travail
- la nourriture pendant le voyage
- l'assurance d'autorisation de séjour

Suite de la lettre sur le même ton. Avec comme il se doit, «l'expression des sentiments distingués» de la Société suisse des hôteliers. Le marché aux humains est fermé jusqu'à nouvel avis.

VAUD

Le système Baehler

En marketing politique comme en publicité, on ne connaît pas de recette qui marche à coup sûr. Même un gros budget ne peut garantir le succès d'un candidat ou d'une savonnette et pourtant à chaque fois qu'un candidat passe ou qu'un produit réussit la tentation devient irrésistible d'appliquer la même méthode de promotion pour une élection ou un lancement ultérieur. Sans doute par habitude des affaires politiques et des affaires tout court, les libéraux se plagient eux-mêmes en appliquant dans le canton de Vaud pour l'élection partielle au Conseil d'Etat la méthode de «vente» inventée (paraît-il par Gilbert Couteau, secrétaire de la SDES) pour la promotion du candidat «hors parti», Aloys Werner, présenté avec succès à Genève contre le candidat socialiste Christian Grobet.

Certes, la méthode — dite du «témoignage» par les publicitaires — a été sensiblement raffinée en passant de Genève dans le canton de Vaud. Les variations sur l'argumentation de base en

faveur du candidat J.-F. Baehler sont moins éparpillées. Elles se concentrent sur quelques thèmes (moins d'Etat, moins d'impôts, moins de «théories») qu'on retrouve soigneusement énumérés dans les textes de base, telle la «Carte de supporter Baehler». Nul doute qu'un spécialiste de l'analyse sémiologique se délecterait des fines modulations verbales signées par les têtes libérales du canton, mais de toute évidence rédigées par d'excellents connaisseurs des mots et du langage.

Claude Massy, vigneron, conseiller national, à Epesses, et Jean-Claude Rosat, secrétaire de la Fédération vaudoise d'élevage chevalin, député de Château-d'Oex, disent l'un et l'autre les mérites du cavalier Baehler (appelé Baehler-Fonjallaz à Epesses). Claude Massy évoque le cavalier de la dernière Fête des vignerons et J.-C. Rosat l'officier vétérinaire des troupes de cavalerie. Pierre-Vincent Gamboni, vice-président de la Fédération vaudoise des entreprises, et Janou Coderey, vigneronne (encore) à Lutry, dénoncent l'un et l'autre l'inquisition étatique; le premier à l'égard des petites et moyennes entreprises et la seconde en relation avec le dernier recensement fédéral qui l'a «scandalisée».

Malgré tout le soin apporté à la préparation des témoignages, il y a pourtant quelques discordances. Notamment dans le mot signé par Claude Ruey soi-même, secrétaire du Parti libéral vaudois, député de Nyon, grand dénonciateur d'élections tacites devant l'Eternel. A toutes fins utiles, il attribue des idées collectivistes au socialiste et propose comme alternative un «chef d'entreprise de la trempe de Baehler», en posant cette question «Fallait-il hésiter un seul instant?». On se permettra de rappeler que les libéraux ont même hésité quelques jours entre le chef d'entreprise bien trempé et le directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture dénommé Michel Haldy, présenté à l'époque comme un merveilleux trait d'union entre la ville et la campagne. Au reste on prend acte avec satisfaction de la proclamation signée Ruey affirmant que «plus de libertés, ce n'est jamais trop demander». Cela vaut sans doute aussi pour la liberté du citoyen empêché d'élire les municipalités à la proportionnelle, pour les consommateurs assaillis par une publicité ultra-dirigiste et pour les enfants du «cycle d'orientation» obligés de choisir trop tôt, par options et niveaux interposés, un avenir déterminé largement par la condition sociale de leurs parents.

VALAIS

Rien n'est perdu fors l'honneur

Le Valais, voué à la démocratie-chrétienne? Peut-être, mais à quelle démocratie-chrétienne? Celle de Vital Darbellay, celui qui plaidait au dernier congrès PDC de Berne pour l'initiative «Etre solidaires», mettant l'accent prioritaire à la fois sur la défense des droits de l'homme et sur la protection de la famille? Celle du président des cafetiers-restaurateurs Pierre Moren qui, lors de cette même journée de discussion sur la politique suisse au cha-

pitre des étrangers, montait à la tribune pour asséner son credo: «Les bons sentiments sont une chose; ce n'est pas avec eux qu'on fait marcher l'économie»? Celle d'Hans Wyer enfin, homme de gouvernement avant tout, conservateur bon teint, à la Furgler dirait-on si le chef du Département de justice et police ne cultivait pas à ce point sa confortable popularité personnelle?

Les dernières élections au Conseil d'Etat n'auront pas éclairé, ni en tout cas dissipé ces contradictions internes d'une formation politique qui se maintient au pouvoir, pratiquement sans partage, depuis plus de cent ans.

Certes, l'apparition au deuxième tour d'une liste «dissidente» du «mouvement indépendant» (trois PDC et un socialiste, se présentant à titre personnel) a pu créer un suspense nouveau. Pour la première fois, l'électorat avait le choix et se voyait investi d'une mission jusque-là jalousement confisquée par les tout-puissants délégués démocrates-chrétiens aux assemblées du parti dans ses derniers échelons régionaux: désigner l'équipe au pouvoir! A l'origine de cette «cassure», la perte de confiance populaire subie par Franz Steiner, conseiller d'Etat pour le moins éclaboussé par les «affaires» qui secouent le canton depuis des mois et pourtant très largement désigné à nouveau pour la «candi-

dature» par les délégués de son parti dans le Haut-Valais.

Pour cette fois, le système électoral a permis à l'appareil démocrate-chrétien de sauver la face, malgré l'affirmation d'une évidente volonté de changement, manifeste (voire même majoritaire) surtout dans le Haut-Valais. Nul doute cependant que ces soubresauts électoraux laissent des traces profondes et il faudra plus que des manœuvres de procédure au Grand Conseil pour éviter que ne soit à nouveau sérieusement posée la question de l'introduction de la proportionnelle pour l'élection de l'exécutif cantonal (le PDC gagne un siège de conseiller d'Etat au maintien du «statu quo»).

LA VRAIE NATURE RADICALE

Pour le reste, au-delà de la farouche bataille des listes entre les deux tours de scrutin, que restera-t-il de cette élection? C'est à peine si les candidat(e)s ont engagé le fer sur leurs idées et en tout cas les «dissidents» n'ont pas profité de l'occasion pour présenter l'ébauche d'un programme original: l'enjeu était moral avant tout, les «affaires» servant de pierre de touche unique. Jusqu'aux scores flatteurs enregistrés par le radical Comby qui ne doivent pas tromper sur la vraie nature du courant minoritaire qu'il incarne: tout laisse à penser que le jeune conseiller d'Etat touche d'abord les dividendes d'une politique très conciliante avec les démocrates-chrétiens, et autorisé dès lors par la formation majoritaire à jouer sa carte personnelle devant l'électorat (fantastique débauche publicitaire pendant toute la campagne électorale, des affiches partout, envahissant jusqu'aux postes et aux gares CFF, tout juste pas les portes des églises).

LES LIMITES DE LA GAUCHE

Dans ce combat des chefs, la gauche n'est pas parvenue à hausser le ton, comme sa «virginité» dans

les «affaires» aurait pu l'y autoriser. Après le premier tour, le résultat des élections au Grand Conseil connu, le bilan des opérations était sereinement tiré par la présidente socialiste Madeleine Rouiller: «La gauche n'a décidément plus le vent en poupe. La tendance enregistrée lors des élections fédérales de 1979 s'est confirmée dimanche dernier. C'est le glissement vers le centre droit sur l'ensemble du Valais. Glissement par ailleurs observé dans d'autres cantons suisses et également sur le plan international.» Et, plus loin ce diagnostic chiffré: «(...) La force réelle de notre parti oscille entre 12 et 15%. Les scores occasionnels qui vont parfois au-delà de cette fourchette tiennent davantage à des phénomènes ponctuels, conjoncturels ou émotionnels, qu'à une progression effective du parti. Pour l'instant, nous en sommes là.» Depuis la retraite de Gabrielle Nanchen, le parti

A SUIVRE

Du sang neuf à la Commission fédérale des banques qui ne brille pas, comme on sait, par l'extrême jeunesse de ses membres. Le Conseil fédéral vient de nommer un successeur à M. Daniel Bodmer, récemment décédé, en la personne de M. H. Hartung, qui vient de quitter (début mars), pour raisons d'âge, son poste de directeur général au Crédit Suisse. La relève est assurée.

* * *

Lu quelque part que le tribunal administratif de Florence a suspendu l'interdiction prononcée contre la station Radio-Corse internationale qui émettait de l'île d'Elbe. La levée de l'interdiction est provisoire. Radio 24 de Schawinski et Radio-Corse internationale: même combat! Face à cette Italie qui renonce, semble-t-il, à brider la ruée sur les ondes, quelle sera la position des autorités françaises et suisses, alliées jusqu'ici pour la survie des monopoles?

* * *

Autres temps, autres méthodes des éditeurs! En

socialiste se heurte, semble-t-il, au mur des réalités sociologiques valaisannes: la réserve de voix ouvrières ne lui est pas suffisante pour s'affirmer et son langage traditionnel ne lui a pas permis de se faire véritablement entendre jusqu'ici des classes moyennes, restées sensibles par contre aux clichés du «rouge le couteau entre les dents» distillés à longueur de colonnes dans le «Nouvelliste».

Voici donc les étiquettes distribuées pour quatre ans! Et qu'on ne sous-estime pas leur importance... Dans ce Valais paradoxal et contradictoire, où la démocratie-chrétienne est une véritable auberge espagnole — comme les urnes l'ont une fois de plus révélée — il y a tout de même le bon bord et le mauvais: un socialiste fera difficilement carrière comme fonctionnaire et en tout cas ne deviendra pas chef de service.

mars 1948, la grève des typographes genevois déclenchée dans la nuit du 9 au 10 mars immobilisait totalement les 80 imprimeries de cette ville. Pas de journaux genevois dans les kiosques. Le 12 mars paraissait le premier et unique numéro d'un quotidien publié par le «Courrier de Genève», le «Journal de Genève», «La Suisse» et la «Tribune de Genève». Il avait été imprimé à Lausanne (IRL) et était intitulé «La Presse genevoise». L'ouverture du Salon de l'Automobile occupait une page entière sur les quatre pages, sans publicité, du journal des éditeurs.

* * *

La Suisse des villes: deux personnes sur trois vivent, dans notre pays, dans une agglomération urbaine. Cette concentration retentit, comme il se doit, sur les caractéristiques du trafic automobile: on peut admettre que plus de la moitié des parcours annuels de tous les véhicules immatriculés en Suisse se font dans des agglomérations. Pressions combinées donc sur les artères urbaines: toujours davantage de véhicules à moteur (parc en augmentation constante) et toujours davantage de conducteurs...

POINT DE VUE

Du fémur (peut-être) à la valse...

... Il empoigne un os, long, un fémur peut-être. Le regarde. Le soupèse. Lentement, le lève au-dessus de sa tête. Puis frappe. Frappe. La carcasse sur laquelle il frappe vole en éclats. Il a trouvé! Il a trouvé!

Il lance l'os, de toute sa force, au-dessus de lui. L'os tourne sur lui-même et, brusquement, dans le ciel, une station spatiale prend sa place, l'absorbe dans son mouvement. Et Strauss éclate en flots. Danube!

Une valse...!

Cette scène — la découverte de l'outil — de «2001 Odyssée de l'Espace», je suis allée la voir et revoir une dizaine de fois. Chaque fois, la même fascination, les mêmes frissons et la même tension. En une minute, un résumé grandiose d'un million d'années d'évolution technique.

An der schönen blauen Donau: là est le coup de

génie! S'il y a une musique de l'univers, c'est désormais une valse. Tourbillons des étoiles et des galaxies: *ce ne pouvait être qu'une valse...*

* * *

Outils. Machines¹.

Pôles nord et sud. Everest. Fosse des Marianes. Magellan. Gagarine. Sonde vers Jupiter... Il y a dans l'homme, à l'évidence, un besoin de dépassement, de plus et d'ailleurs. D'où vient-il, ce besoin?

* * *

Fallait-il construire Concorde?

Socialement scandaleux et économiquement absurde, Concorde est pourtant une machine superbe, avec sa voilure dite «gothique». Une cathédrale technique.

Fallait-il le construire? Par moments, je suis tenté de dire «oui, il fallait construire Concorde». *Mais pour le mettre, tout de suite et définitivement au musée.*

Donc par esthétisme.

Esthétisme? De quoi faire mourir de rage et de rire les syndicats. Pourtant... et si on construisait des machines — *certaines machines* —

comme on écrit un poème ou une symphonie?

Juste pour le plaisir. Comme on gravit la face nord de l'Eiger.

* * *

Je ne connais pas de programme politique qui fasse de «l'évaluation technologique» un de ses objectifs. La science et la technique ne contrôlent ni la science ni la technique. Le désordre complet, l'arbitraire, le sordide goût du profit, la volonté de puissance — et non pas le besoin de savoir, de savoir-faire, le goût de l'expérimentation et de l'échange: la majorité des chercheurs et techniciens est composée d'imbéciles incapables de dominer — c'est-à-dire de limiter, de refuser, *de choisir*, en fonction de critères «conviviaux» — les outils qu'ils construisent et utilisent.

* * *

Ordinateurs.

Je suis convaincu que la plupart d'entre eux ne servent à rien qu'à noircir des océans de papier, à grands frais. Jouets magiques, inefficaces, masquant, précisément, une incapacité de plus

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Réalisme guerrier

Une fois de plus, j'espère vivement que c'est le gâtisme...

Parce que, à supposer que je ne sois pas gâteux — alors c'est que le nombre des fous, macrocéphales, microcéphales, oligophrènes, phrénastiques, jacksoniens, paranoïaques, cyclothymiques, hallucinés, confus et aphasiques augmente avec une rapidité déconcertante et qui ne laisse pas d'inquiéter... M. Hans Mumenthaler (aucun rapport avec ce qui précède, naturellement) est directeur de l'Office fédéral de la protection civile. Dans le numéro du 18 février 1981 de l'hebdomadaire *Construire*, on

publie de lui *un* interview dans lequel il déclare entre autres ceci:

Question: «Cette philosophie prévoit, si j'ai bien compris, qu'en cas de menace nucléaire, toute la population serait enfouie sous terre à titre préventif.»

Réponse: «En principe oui, mais une occupation générale pour toute la population ne pourrait être qu'exceptionnelle et de courte durée...»

Et d'expliquer plus loin:

«Vous savez, les radiations nucléaires diminuent assez vite. Il en va de même pour les armes chimiques: la courbe descend rapidement. Nous avons d'ailleurs prévu un système de rotation permettant par exemple à 20% de la population de sortir pour un certain laps de temps des abris...»

Et plus loin, parlant des difficultés que rencontre-

ront les intéressés, c'est-à-dire vous et moi, accès de claustrophobie etc. (que M. Mumenthaler mentionne en même temps que les accouchements, estimant semble-t-il que c'est par claustrophobie que les nouveau-nés se résignent à sortir du ventre maternel):

«N'oubliez-pas qu'on disposera d'un mètre carré par personne!»

C'est dire que Kortschnoi et ses semblables s'accommoderont mieux de la situation que Borg et les siens! Mais moi, vous me voyez avec mon mètre carré, et sur le mètre carré d'à côté, mon grand ami, maître Manuel? (On ne sait jamais...) Ou encore Ziegler voisinant avec Jeanne Hersch, ou M. Luisier, l'honorable rédacteur du *Nouvel-iste valaisan*, voisinant avec Myriam Meuwly? Moi, je le dis tout net: je préfère mourir tout de

en plus grande de simplifier, de décider, d'imaginer, d'observer.
L'ordinateur se meut exclusivement dans le quantitatif, dans la masse, dans l'uniforme. Et ne peut donc rien produire d'autre que de la quantité, de l'uniformité, de la pesanteur. Et qui pousse à confondre la subtilité et la vitesse.

* * *

Tout problème qui n'est pas résoluble seulement avec une calculatrice de poche *est un faux problème*. Dixit Pierre Lehmann, au coin d'une table et d'une bière.
Vrai.

* * *

La micro-électronique est à la mode.
Donc elle est déjà dépassée.
* * *

On reviendra sur ces débris de discussion. Bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer

¹ Cf. DP 581.

suite! Et je suis bien sûr que pour une fois, Manuel sera de mon avis.
Parlons sérieusement: que faites-vous, si votre médecin vous propose un traitement comportant l'ablation des deux bras et des deux jambes et l'extraction des yeux? Avant d'y consentir — si vous y consentez! — vous irez consulter un autre spécialiste. Si vraiment nos autorités n'ont rien d'autre à nous proposer — alors toute autre méthode est préférable, ou du moins elle ne saurait être pire: les partisans du désarmement, les partisans du service civil, les pacifistes de tout poil sont *ipso facto* les gens les plus réalistes qui soient, les plus terre-à-terre, les moins rêveurs, les moins utopiques. Ou du moins leur rêve, leur utopie est le plus raisonnable, le moins démentiel...
J'ajouterais qu'une photo de M. Mumenthaler

montre un homme qui semble parfaitement normal, équilibré, rassis, et d'ailleurs sa fonction laisse supposer qu'il ne parle pas à titre personnel et que son «discours» n'est pas l'un de ces «écrits bruts» chers à M. Thévoz...
A vous de conclure!

J.C.

NOTES DE LECTURE

Partager
la vraie vie

Il y a probablement en chacun de nous une petite mécanique secrète qui ne demande qu'à se manifester. Mais l'ordre social, et surtout l'ordre des moyens de communications de masse, concentré entre des mains professionnelles qui organisent la prise de parole, est là pour écraser toute tentative de dire à voix haute ce qui n'est ni programmé ni prévu.
Mais cette petite mécanique a la vie dure. Elle est en fait tellement vivace dans le patrimoine culturel qu'elle surgit sans cesse, bulles crevant à la surface des existences, là où on tente de l'étouffer. Pour le plus grand profit, parfois, de ceux qui savent récupérer ces cris. C'est alors la floraison, dans la production littéraire, des documents autobiographiques, des souvenirs d'enfance, des témoignages de grandes et petites misères, de toutes formes de confessions littéraires (voyez le succès sans précédent de «Mars» de Fritz Zorn).
Paroxysme: ce condamné à mort américain, décrit avec le talent qu'on lui sait par Norman Mailer dans «Le chant du bourreau», et qui vendait à la presse déchaînée l'intimité de ses derniers instants. Une telle floraison éveille aujourd'hui l'impression que le désir de liberté, impossible à concrétiser dans la vie quotidienne, est projeté dans l'imaginaire collectif par le biais de la confession publique. Enrichissement ou pas, le récit autobiographique est un genre littéraire classique. Et lorsqu'un auteur témoigne de son existence, de ses échecs ou de ses succès, il arrive qu'il livre le sens d'une tra-

jectoire unique et offre au lecteur l'occasion du partage d'une solidarité. C'est bien dans cette chaleur-là que baigne le livre de Gabrielle Chambord, «La Suisse des autres» (paru aux Editions Zoé).
Née à Genève en 1944, l'auteur nous introduit dans son enfance par les voies contradictoires de la misère crasse et du bonheur d'avoir sept ans. D'un père alcoolique, ne ramenant jamais cinq sous à la maison et violant la tirelire de sa fille pour boire à la Noël, d'une mère espagnole entretenant comme une vestale l'honneur de la famille, la petite fille va couler dans la vie entre les deux digues de l'enfer et du paradis. Enfer si on sait que la fillette est sur le point d'être retirée à ses parents qui l'adorent (déchéance de la puissance paternelle) parce que décidément «l'intérêt d'un mineur», au sens juridique, ne se satisfait pas en Suisse d'une telle promiscuité avec le laisser-faire, la prostitution et la violence (foyer insalubre, conclura l'enquêteur du Service de la protection des mineurs!). Mais paradis de l'enfance, dira l'auteur, parce que la fillette, qui dort au grenier avec son frère, est comblée de liberté et de contact humain, si elle ne mange pas toujours à sa faim.
Un livre à lire par tous ceux qu'intéresse de près le débat sur la prévention. Mais finalement la valeur de ce texte est dans l'art subtil de la narratrice de faire trembler sur tout ce qui est dit des reflets d'un autre monde, celui de l'innocence enfantine. Les deux tiers du bouquin tiennent ainsi en une relecture de l'enfance de la narratrice — bienheureuse de s'en souvenir à ce point! — alors que la fin introduit au drame de l'enfance abandonnée. Curieux, inquiétant, étonnant: on pourrait croire que la vie de la narratrice s'est arrêtée à douze ans...

R. B.

PS. A ceux qui croient comme l'auteur de cet article que la vague actuelle des témoignages directs est à la fois une mine d'or pour certains éditeurs et une libération sans précédent de la parole écrasée, on recommande la lecture de «Que sont devenus mes amis», par Edmond Vuichet (Editions d'En Bas).

Les disciples helvétiques de Reagan

Le moins qu'on puisse dire est que le président américain Reagan rencontre en Europe des partisans convaincus d'avance: alors que ses mesures économiques suscitent déjà aux Etats-Unis des oppositions de plus en plus farouches et décidées, de ce côté-ci de l'Atlantique ses plans, pourtant fort mal connus dans leurs détails, sont reçus comme la parole du messie tant attendu. Et les «néo-libéraux» de tous poils de profiter de l'occasion pour donner un coup de peinture fraîche sur leurs vieux slogans, et de réajuster leur défense des privilèges sociaux sur les discours officiels américains, en espérant donner le change de la «modernité»...

Jusqu'aux grandes banques helvétiques qui prennent aujourd'hui le train lancé par Reagan. Voyez le dernier numéro du mensuel de la Société de Banque Suisse, «Le Mois économique et financier»

LA PUB PREND LE VENT

Ça n'aura pas tardé: à peine publiée, la politique économique de Reagan sert déjà de thème publicitaire. Le 23 février paraissait dans le «Business Week» sous le titre «Deregulation», l'annonce d'une société d'expédition et de transport de marchandises qui affirme avoir attendu impatiemment le beau jour de la déréglementation à la Reagan pour casser les prix de la branche et offrir à ses clients des conditions particulièrement avantageuses.

Qui sait, la «NZZ» publiera peut-être prochainement les annonces d'entreprises ou d'associations professionnelles s'appuyant sur la politique de la Banque Nationale Suisse, du Conseil fédéral ou de l'OFIAMT, quoique MM. Leutwiler, Honegger et Bonny n'en demandent sans doute pas tant.

(1981/2), consacré aux «perspectives économiques de 1981»! Ouvrant les feux, un membre du comité de rédaction, M. A. Schwietert, chef de la Division économique de la SBS, se livre à une analyse des «chances de la crise» (pétrolière). Pour ce distingué spécialiste, il ne fait pas de doute que non seulement la crise de l'énergie doit être l'occasion d'une réorientation de la politique économique, mais que la voie tracée par Reagan est la seule envisageable pour «surmonter l'impasse énergétique».

Citons son raisonnement qui va à coup sûr faire les délices des «milieux autorisés» et dont il faut s'attendre à enregistrer les multiples échos patronaux: «Les plans d'aménagement fiscaux figurant au programme du président des Etats-Unis,

COMMUNICATION

Vendeurs et journalistes

Comme chaque année à la même période, le Salon de l'automobile à Genève est l'occasion, à travers la quasi-totalité de la presse suisse, d'un extraordinaire exercice de publicité rédactionnelle. Tous les quotidiens s'y mettent sur une dizaine de pages ou davantage.

Pour les quotidiens romands, la palme à «La Suisse» qui publie un supplément de près de trente pages dont le ton est moins équivoque que chez la plupart de ses concurrents où l'entrelardage de slogans commerciaux et de commentaires pseudo-journalistiques est la règle.

L'abdication devant les annonceurs semble moins prononcée dans les grands journaux d'outre-Sarine où les cahiers spéciaux, pour n'être pas beaucoup moins fournis — le «Tages Anzeiger», après ses ennuis des années passées avec les importateurs suisses de voitures s'est fait évidemment plus dis-

Ronald Reagan, constituent déjà une réaction concrète à cette surcharge fiscale qui frappe nos Etats-providence. Et en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne fédérale, les propositions et parfois déjà, les mesures tendant à améliorer la capacité bénéficiaire des entreprises se multiplient. Il est certain qu'il y aura là aussi des échecs, mais ce qui est sûr c'est que cette nouvelle politique économique et fiscale associée à une politique monétaire restrictive constitue la solution à long terme de ces problèmes.»

On voit pointer, ici comme ailleurs, les prémisses d'une offensive redoublée contre l'organisation actuelle de la fiscalité helvétique; l'offensive sera rude; la réponse des pouvoirs publics est-elle prête?

cret, tout en ne parvenant pas, et de loin, à récupérer la masse publicitaire qu'autoriserait son tirage et son audience (les Japonais, sauf Toyota, et les Français semblent avoir notamment passé outre le boycottage) — demeurent d'une certaine tenue.

Le plus fascinant dans cette opération juteuse que permet une fois par an la manifestation genevoise: les textes qui meublent les espaces demeurés disponibles entre les photographies aussi grandes que possible des «derniers modèles» sont imperturbablement et joyeusement informatifs, comme si les éditeurs pensaient que leurs lecteurs étaient dupes.

Pour vous remettre de cette indigestion publicitaire, une publication qui vaut la peine d'être feuilletée attentivement, le numéro spécial (n° 32) de «Sciences et Avenir» (adresse utile: 99 rue d'Amsterdam, 75385 Paris cédex 08) consacré aux transports terrestres: des données précises et originales (souvent) sur l'avenir des transports en commun, celui des transports urbains d'une manière générale ou tout bonnement celui du piéton dans la foule des grandes villes (publicité gratuite).